

## **RAPPORT NATIONAL 2016**

Pays: Suisse  
Organisation: Société Suisse des médecins-dentistes SSO  
Séances: ORE du 29 et 30 avril 2016 à Baku  
CED du 20 et 21 mai 2016 à La Haye

**La Suisse est toujours sujette à une immigration massive en provenance de l'Union Européenne, 4681 reconnaissances de diplômes ont été accordées à ce jour.**

### **I. Changements au sein de l'association professionnelle**

-

### **II. Tendances et développements**

#### **Immigration en provenance de l'UE**

Depuis l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux, donc depuis juin 2002, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a reconnu 4681 diplômes de médecins-dentistes étrangers. Une nette augmentation du rythme des reconnaissances a été constatée depuis l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux en 2002. Depuis lors et jusqu'à aujourd'hui, les diplômes reconnus par l'OFSP ont été 3 fois plus nombreux que ceux décernés par nos universités !

#### **Initiative vaudoise pour le remboursement des soins dentaires**

Une assurance dentaire obligatoire porterait atteinte à la responsabilité individuelle du patient et au libre choix de la thérapie qui incombe au praticien et son patient. Le résultat de la votation aura valeur de signal pour d'autres cantons. Des interventions politiques allant dans le même sens ont été déposées dans d'autres cantons. La mise en place d'une assurance dentaire affaiblirait le modèle suisse, basé sur la prévention et la responsabilité individuelle et renforcerait, en la justifiant, la tendance interventionniste de l'Etat. La « task force » mise en place œuvre pour s'opposer à cette initiative. Des améliorations du système actuel seront mises en place en étroite collaboration avec les autorités cantonales.

### **Médecine dentaire gériatrique**

La cellule « médecine dentaire gériatrique » a présenté une stratégie dont l'objectif est de garantir le bien-être bucco-dentaire et le maintien de la fonction masticatrice des personnes en situation de dépendance. Cette dernière a été dévoilée lors du premier « symposium international de médecine dentaire gériatrique » qui a eu lieu à Berne le 13 février 2015. L'édition principale du journal télévisé suisse a pris l'information à la une de ses titres.

### **Formation continue**

Durant l'année en revue env. 7% des médecins-dentistes ont été invités à produire leurs justificatifs attestant les heures de formation continue. 73, 2 % les ont pleinement remplies. Le praticien qui ne remplit pas ses obligations en matière de formation continue pour la première fois se voit proposer de rattraper les heures manquantes durant l'année qui suit. Si les obligations ne sont pas remplies, la valeur du point est réduite dans un premier temps, en cas de récurrence le praticien est exclu de la convention tarifaire.

### **Modifications du tarif**

La délégation tarifaire de la SSO ne désarme pas et fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire avancer les négociations. Il faut encore attendre les avis de plusieurs autres autorités. Actuellement, il n'est pas encore possible de se prononcer sur la date d'entrée en vigueur de ce nouveau tarif attendu depuis bien longtemps.

## **III. Informations diverses**

**Service de Presse et d'Information de la SSO**  
**Postgasse 19, case postale, CH - 3000 Berne 8**  
**Tél.+ 41 31 310 20 80 fax + 41 31 310 20 82**  
**e-mail : [info@sso.ch](mailto:info@sso.ch) / [www.sso.ch](http://www.sso.ch)**

*Dr Ph.Rusca*  
*Délégué pour les affaires internationales de la SSO*  
*3, rue de Locarno*  
*CH-1700 Fribourg*  
*tél. ++ 41 26 322 72 42 fax ++ 41 26 322 08 32*  
*Fribourg, le 22 février 2016*